

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 23 octobre 2020

### **Coronavirus covid-19 : même si le nombre de cas se stabilise, la circulation du virus persiste à La Réunion. La vigilance de chacun doit se poursuivre.**

Durant la semaine du 12 au 18 octobre (semaine 42), le nombre moyen de cas confirmés est de 42 cas par jour (à rapporter aux 41 cas en moyenne de la semaine 41 et aux 58 cas de la semaine 40).

A ce jour, 12 clusters sont actifs (dont 2 maîtrisés) et 46 ont été clôturés.

Depuis 2 semaines, le nombre de cas se stabilise autour de 300 cas par semaine. Le taux d'incidence et le nombre de reproduction (R) suivent la même tendance. Néanmoins, le taux de positivité est en légère hausse (4,8%) et se rapproche du seuil de vigilance. Il est également observé une augmentation des cas importés depuis deux semaines, liée notamment aux vacances scolaires. Les indicateurs de suivi de l'épidémie témoignent donc d'une persistance de la circulation du virus à La Réunion.

En cette période de vacances scolaires, il est donc demandé aux voyageurs, en provenance notamment de la métropole où la situation sanitaire s'aggrave, de réaliser un test dans les 2 à 3 jours qui suivent l'arrivée. Les équipes de la PIROI sont mobilisées à l'aéroport pour sensibiliser les voyageurs à l'importance du dépistage et des recommandations sanitaires. L'ARS poursuit ses actions d'information par la remise de flyers et l'envoi de SMS.

Afin de casser les chaînes de transmission du virus sur tout le territoire, les pouvoirs publics lancent également l'application **TousAntiCovid** qui succède à StopCovid.

## LES CHIFFRES DU 22 ET DU 23 OCTOBRE

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer ce vendredi 23 octobre 2020 **un décès liés à la covid-19**. La personne était hospitalisée au CHU. Elle était âgée de plus de 50 ans et présentait de nombreuses comorbidités. Les autorités présentent leurs sincères condoléances à la famille.

Par ailleurs, les autorités confirment **134 nouveaux cas de coronavirus covid-19 enregistrés à La Réunion les 22 et 23 octobre**, soit une moyenne journalière de 67 cas sur 2 jours consécutifs.

Parmi les nouveaux cas :

- 96 cas sont classés autochtones,
- 18 cas sont classés importés,
- 20 sont en cours d'investigation.

Parmi les cas précédemment annoncés en cours d'investigation :

- 18 cas sont classés autochtones,
- 2 cas sont classés importés,

## SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 23 OCTOBRE 2020

**Au total, 5 149 cas** ont été diagnostiqués sur le territoire depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020, dont 64 évacuations sanitaires au titre de la solidarité régionale.

Au 23 octobre 2020, hors décès, compte tenu des **4 630** guérisons, **492** cas sont encore actifs à ce jour.

**5 054 cas ont été investigués** à cette heure par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie, dont 13% sont des cas importés.

### • Bilan des cas investigués :

	Cas cumulés	Variation par rapport à J-7
<b>Cas importés</b> (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	629	+51
<b>Cas issus d'une évacuation sanitaire</b> au titre de la solidarité régionale	64	=
<b>Cas autochtones secondaires</b> (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	85	=
<b>Cas autochtones</b> (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	4276	+293
<b>Nombre total de cas investigués</b>	5054	+344

### • Situation sanitaire :

	Nombre de cas	Variation par rapport à J-7
<b>Cas hospitalisés hors service de réanimation</b> hors évacuation sanitaire	26	-6
<b>Cas hospitalisés hors service de réanimation</b> issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	2	=
<b>Cas hospitalisés en service de réanimation</b>	11	+2

hors évacuation sanitaire		
<b>Cas hospitalisés en service de réanimation</b> issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	1	=
<b>Cas diagnostiqués (depuis le 11 mars)</b>	5149	+373
<b>Patients guéris (au 23/10/2020)</b>	4630	+185
<b>Patients actifs (au 23/10/2020)</b>	492	
<i>Dont regroupés au sein des clusters identifiés</i>	122	

	<i>Hors EVASAN</i>	<i>EVASAN</i>
<b>Décès lié à la covid-19</b>	18	2
<b>Décès lié à une autre pathologie</b>	3	4

### Evolution des clusters identifiés

#### Les clusters identifiés à ce jour

Au 23 octobre 2020, 12 clusters sont actifs et 46 clusters ont été clôturés.

Parmi les 12 clusters actifs, on note :

- 5 clusters de « criticité limitée » ;
- 5 clusters de « criticité modérée » ;
- 2 clusters de « criticité élevée ».

On note par ailleurs :

- 2 clusters maîtrisés
- 1 cluster à diffusion communautaire

Localisation des principaux clusters de criticité modérée ou élevée :

**Saint-Denis (2)**

**Le Port (2)**

**La Possession (1)**

**Etang Salé (1)**

**Saint-Pierre (1)**

Les causes de contamination dans les clusters identifiés sont diversifiées (milieu professionnel, rassemblements familiaux ou amicaux, établissement médico-social...).

A noter qu'en milieu professionnel, les investigations révèlent que les temps de pause et les repas sont des moments à risque élevé de contamination.

### Dépistage

	Chiffre de la semaine	Variation par rapport à la semaine précédente
<b>Nombre total de dépistages (S 42 - du 12 au 18 octobre)</b>	9 244	- 11%
<i>Dont dépistages des voyageurs</i>	1 706	+ 4%

Sur la semaine 42, **le taux de positivité était de 4,8%** (source Santé Publique France). Il est en légère augmentation par rapport à la semaine 41 (4,0%) et se rapproche du seuil de vigilance (5%).

• **Surveillance en établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS)**

En septembre, 6 signalements avaient été réalisés et parmi eux, 3 cas ont été confirmés dans un ESMS à Sainte-Suzanne (2 résidents et 1 personnel) et un cas dans un ESMS à Saint-Paul (1 personnel).

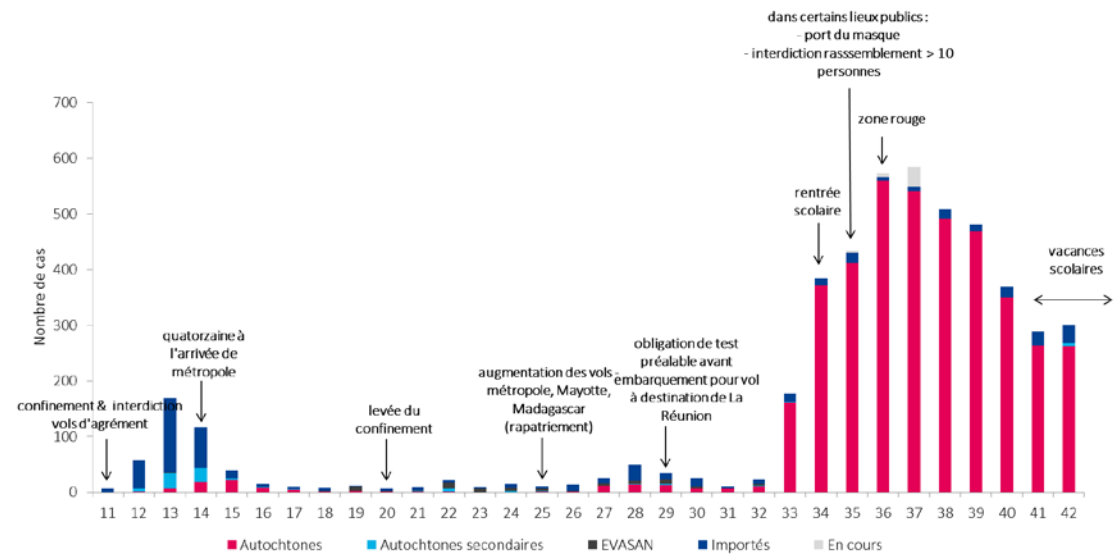
En octobre, 2 signalements ont été réalisés. Parmi eux, un cluster en EHPAD a été identifié : 20 cas confirmés dont 15 résidents d’une même unité et 5 personnels (au 23/10/2020).

3 résidents sont hospitalisés.

Aucun décès n’a été signalé.

• **Surveillance individuelle**

*Evolution du nombre de cas par type de cas et par semaine de prélèvement (source ARS/AM/SPF)*



Après une diminution observée depuis la semaine 38 (du 14 au 20 septembre), le nombre de cas se stabilise aux alentours de 300 cas confirmés par semaine. Parmi les cas investigués, on note :

- des cas principalement autochtones, dont 9% étaient liés à un cluster identifié,
- une augmentation du nombre de cas importés.

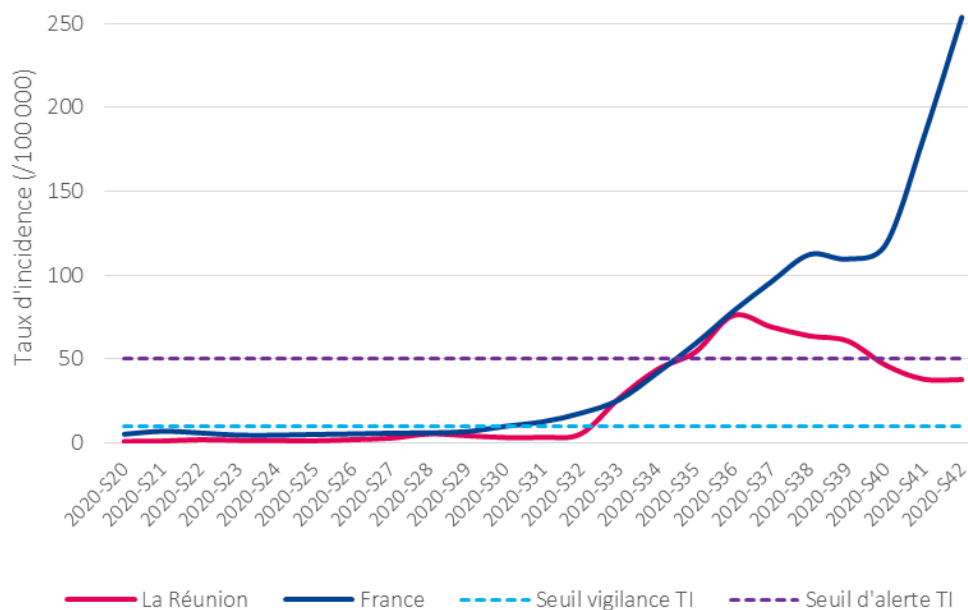
Ces données indiquent la poursuite d’une circulation du virus à La Réunion.

• **Le R (nombre de reproduction : nombre moyen de personnes qu’une personne malade va contaminer)**

A La Réunion, le R est stable depuis plusieurs semaines et reste inférieur à 1, évoquant un ralentissement de l’épidémie. Du 12 au 18 octobre, le nombre de reproduction était de 0,87. Cette tendance est à interpréter avec prudence considérant le taux de dépistage qui poursuit sa baisse.

• **Le taux d'incidence (nombre de cas rapportés à la population pour 100 000 habitants)**

(Données issues du Point épidémiologique régional du 23/10, Cellule Régionale Réunion de Santé publique France)



Du 12 au 18 octobre, le **taux d'incidence était de 38/100 000 habitants**. Il est stable par rapport à la semaine précédente et est inférieur au seuil d'alerte pour la 3<sup>ème</sup> semaine consécutive. Toutefois, le taux d'incidence est toujours plus élevé chez les 15-44 ans (50/100 000 habitants). De plus, quatre communes présentaient encore un taux d'incidence supérieur à 50/100 000 habitants : Le Port, Saint-Louis, Saint-André et Saint-Pierre.

**Contact tracing**

Depuis le 11 mai 2020, le contact tracing autour des cas confirmés signalés est assuré par une plateforme régionale réunissant l'Assurance maladie, l'Agence Régionale de Santé, avec l'appui de la cellule régionale de Santé publique France.

**30 à 35 personnels de l'Assurance Maladie et de l'ARS sont mobilisés chaque jour. Plus de 1 100 personnes ont été contactées cette semaine et plus de 14 000 depuis le 11 mars.**

**APPLICATION TOUSANTICOVID : UNE BARRIERE SUPPLEMENTAIRE CONTRE LA COVID-19**



Alors que la covid-19 continue de se propager sur le territoire français, casser les chaînes de transmission du virus est un enjeu primordial. Dans ce contexte, les pouvoirs publics lancent l'application **TousAntiCovid**. Cette application **permet à chacun d'être acteur de la lutte contre l'épidémie**. C'est un outil pratique que l'on active dans tous les moments où on doit redoubler de vigilance (au restaurant, à la cantine, lors d'un évènement professionnel ou familial, ...), quand il y a un risque que tout le monde ne respecte pas les autres gestes barrières.

**TousAntiCovid** remplace l'application StopCovid et vient compléter l'action des médecins, de l'Assurance maladie et de l'ARS, en lien avec Santé publique France. Le principe est le suivant : prévenir, tout en garantissant l'anonymat, les personnes qui ont été à proximité d'une

personne testée positive, afin que celles-ci puissent aller se faire tester et être prises en charge le plus tôt possible.

**Les objectifs de TousAntiCovid :**

- Gagner du temps en identifiant plus vite des cas contacts,
- Pouvoir alerter des contacts que les personnes ne connaissent pas (les personnes croisées dans les transports en commun ou au supermarché par exemple).

L'application permet également de :

- rester informé sur l'évolution de l'épidémie et la conduite à tenir,
- de rester vigilant et d'adopter les bons gestes : grâce notamment à l'outil MesConseilsCovid, qui permet d'avoir des conseils personnalisés pour se protéger et protéger les autres.

**Vous pouvez télécharger l'application sur l'Apple Store et le Google Play :**  
[bonjour.tousanticovid.gouv.fr/](http://bonjour.tousanticovid.gouv.fr/)

**Pour en savoir plus sur TousAntiCovid, une foire aux questions est à votre disposition :**  
<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/tousanticovid>

**Contact presse**

**Service régional de la communication interministérielle**

Téléphone : 0262 40 77 77-

Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)

Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)

Twitter : @Prefet974

Facebook : @Prefet974